



*Evêché de Matadi*  
*L'Evêque*

**NOTE CIRCULAIRE N° 001/DNM/EVMAT/2020**

**A tous les Curés, Pro-curés, Vicaires  
A toute la communauté diocésaine  
de Matadi**

**Objet : Célébration des 75 ans du Petit Séminaire de Kibula**

Chers frères et Sœurs,

En cette année 2020, le Petit Séminaire de KIBULA fête son jubilé de 75 ans d'existence depuis 1945. Un Petit Séminaire est normalement une pépinière des vocations sacerdotales. Ainsi, la place qu'a occupée cette institution et occupe encore au service du diocèse n'est plus à démontrer.

Cependant, comme partout ailleurs, les difficultés n'ont pas épargné notre Petit Séminaire. Elles sont liées spécialement : à la crise des vocations remettant en cause le fondement même d'un Petit Séminaire ; à la crise économique-sociale de notre pays provoquant un délabrement général des infrastructures ; à la dégradation des routes rendant difficile l'accès à de différents sites ; à la difficulté pour les parents de s'acquitter convenablement des frais scolaires et d'internat, compliquant ainsi la gestion au quotidien de la vie des séminaristes et des professeurs. A l'aube de la célébration du jubilé, tous ces problèmes méritent d'être pris en compte pour savoir comment nous projeter vers l'avenir. Ce jubilé peut être un tournant décisif.

En attendant, j'ai décidé :

1. Que la célébration du jubilé des 75 ans du Petit Séminaire Saint Charles Lwanga aura lieu **le dimanche 20 septembre 2020 à Kibula.**

2. Que tous les diocésains sous la conduite des curés doyens, curés, procurés et vicaires s'engagent à soutenir matériellement et financièrement cette célébration ; et que toute personne de bonne volonté et les Anciens Séminaristes de Matadi, réunis au sein de l'ADASEDIMA, emboîtent les pas du soutien pour leur *Alma Mater*.

3. Afin de donner un signal fort, que **la totalité de la quête du Jeudi Saint 2020**, jour de l'institution de l'Eucharistie et du Sacerdoce, de **toutes les paroisses et pro-paroisses du diocèse**, soit **obligatoirement** versée à l'Economat diocésain en vue de soutenir les travaux d'aménagement du Petit Séminaire.

4. Que le Comité organisateur, sous la présidence du Directeur du Petit Séminaire, se charge de mettre en place et à rendre public le programme de la célébration du jubilé et les faire-part nécessaires.

5. Voici les coordonnées bancaires que l'Economat diocésain met à disposition :

N° du compte en USD : 00017-21000-80847090301-73

Intitulé : DIOMAT/EPARGNE

N° du compte en CDF : 00017-21000-80847090500-58

Intitulé : ASBL. DIOCESE DE MATADI/EPARGNE

Code Swift : TRMSCD3L

Mention : pour le Petit Séminaire de Kibula

Banque : TRUST MERCHANT BANK SA  
1223, Croisement Kabila et Lumumba  
Siège : Lubumbashi – RD Congo

6. L'argent peut également être déposé directement à l'Economat diocésain à Matadi.

En vous confiant tous et toutes à la protection de la Très-Sainte Vierge Marie, notre Mère, je vous adresse ma bénédiction épiscopale.

Fait à Matadi, le 03 mars 2020

+Daniel NLANDU MAYI  
Evêque de Matadi

